Une **réunion publique**, rassemblant les 29 communes qui participent à l'élaboration du **Règlement Local de Publicité**
, se tiendra le
mardi 24 juin
, à 18h, à la mairie annexe d'Agen (salle Canal - 1er étage).
Ordre du jour
: présentation du diagnostic, des enjeux et du projet de zonage.